

# La crise de la social-démocratie européenne : Renouveau ou refondation ?

## Benoît Lévesque

Le point de vue défendu ici dans cet exposé est celui d'un nécessaire renouvellement en profondeur voire d'une refondation de la social-démocratie<sup>1</sup>. Outre les menaces de banalisation et le fait que sa survie pourrait être en cause, la crise économique, sociale et écologique pourrait offrir des opportunités inédites, soit de s'imposer à une échelle plus large que celle de l'État-Nation et de contribuer à l'émergence et à la consolidation d'un nouveau modèle de développement plus durable que le précédent, en dépit des avancées impensables que ce dernier nous a assurées. Nous procéderons en trois temps :

- Dans un premier temps, nous porterons notre attention sur la critique des militants et des sympathisants dont certains se sont radicalisés.
- Dans un deuxième temps, nous nous arrêterons sur quelques éléments qui nous invitent à avancer l'hypothèse d'une crise structurelle de la social-démocratie.
- Dans un troisième temps, nous reviendrons sur ces éléments pour examiner quelques pistes qui pourraient mener à un renouvellement en profondeur de la social-démocratie.

## 1. La critique des militants et des sympathisants déçus

Cette critique, qui n'est pas homogène, est généralement très sévère et parfois très passionnée, manifestant ainsi une profonde déception. La social-démocratie y est accusée ni plus ni moins de capitulation, de reniement et de trahison. Le reniement serait principalement celui résultant des tentatives de modernisation des années 1990 dont la plus connue et la plus critiquée est celle du Third Way de Tony Blair<sup>2</sup>. Dans le cas de la France, le reniement remonterait à François Mitterrand, à la 2<sup>e</sup> gauche lorsqu'elle fut associée au gouvernement avec Michel Rocard et plus récemment avec Lionel Jospin comme premier ministre.

Ce qui est reproché, c'est de s'être converti en quelque sorte au néolibéralisme en adoptant des mesures telles la privatisation, la dérégulation, la réduction des budgets de l'État et d'avoir ainsi favorisé la montée des inégalités sociales, le démantèlement des services publics, les fusions et les concentrations d'entreprises et plus largement la financiarisation de l'économie. À cela s'ajoute, ce que certains appellent la faillite de l'Europe où la social-

---

<sup>1</sup> Ce texte s'inspire d'une conférence que nous avons donnée dans le cadre de l'Université d'été du Parti socialiste à La Rochelle le 28 août 2010. Nous remercions Jean-Louis Laville qui nous a permis d'améliorer considérablement ce texte de même que les membres du Chantier pour le renouvellement de la social-démocratie qui m'ont inspiré dans le cadre de débats que nous avons régulièrement (<http://www.chantiersocialdemocratie.org>). Nous n'en revendiquons pas moins l'entière responsabilité pour les erreurs et les raccourcis qu'on pourrait y déceler. Une version plus courte sera publiée dans un ouvrage sur la social-démocratie dirigé par Jean-Louis Laville

<sup>2</sup> J. Tournadre-Plancq (2006), *Au-delà de la gauche et de la droite, une troisième voie britannique ?* Paris. Éditions Dalloz, 273 p.

démocratie n'a pas joué « le rôle de contrepoids aux tendances hyperlibérales du capitalisme anglo-saxon », mais a été plutôt « l'instrument docile des tendances les plus dérégulatrices du capitalisme anglo-saxon »<sup>3</sup>. Au terme des deux dernières décennies, la social-démocratie en Europe aurait consolidé le consensus néolibéral et serait devenu complice du capital financier.

Plus largement, les électeurs ne verraient plus comment la social-démocratie ne se démarque des partis politiques favorables au néolibéralisme<sup>4</sup>. Plus inquiétant encore, elle aurait ainsi perdu sa propre identité, celle qui lui a permis de s'imposer au cours des trente glorieuses. Elle ne serait plus en mesure de constituer une référence pour ceux et celles qui veulent un autre monde : « elle navigue à tâtons, sans boussole et sans théorie; donnant l'impression d'être en panne, avec un appareil dirigeant asthénique, sans stratégie, ni idées, ni doctrine, ni vision d'avenir<sup>5</sup> ». Bien que cette critique nous semble parfois nostalgique et, dans certains cas, incapable de faire son deuil du grand soir, elle identifie toutefois l'incapacité de la social-démocratie à proposer une vision mobilisatrice au moins pour ces militants pour la plupart déçus. Elle porte sans doute sur le discours, comme en témoigne la référence à l'absence d'argumentaire et au manque de vision, mais aussi sur son action voire son inaction lorsqu'elle était au pouvoir ou même dans l'opposition.

Si la social-démocratie a permis des avancées impensables auparavant, il faut bien voir que le modèle de développement fordiste et l'État-providence (le providentialisme<sup>6</sup>) ont été remis en question d'abord par les nouveaux mouvements sociaux avant que la droite ne le fasse, sans doute pour des raisons différentes<sup>7</sup>. Ainsi, les nouveaux mouvements sociaux ont critiqué l'exclusion qu'entraînaient une organisation du travail s'inspirant du taylorien et une production de services collectifs laissant peu de place à la participation des usagers, sans oublier leur exclusion pour la définition des programmes les concernant.

Dans les années 1980, le paradigme social, qui avait présidé aux trente glorieuses (1945-1975), a cédé progressivement sa place à l'idéologie néolibérale et à la libéralisation des échanges mise de l'avant par les grandes entreprises avec le soutien des pouvoirs publics désireux de maintenir la croissance et d'améliorer la compétitivité. Par la suite, lorsque la

---

<sup>2</sup> J. Julliard (2010), « Vingt thèses pour repartir du pied gauche », *Politiques*, 18 janvier 2010. <http://www.liberation.fr/politiques/0101614214-vingt-theses-pour-repartir-du-pied-gauche> (consultation : 10 août 2010).

<sup>3</sup> P. Marlère, « le decline of Europe's social democratic parties », Open Democracy (<http://www.opendemocracy.net>) (consultation le 15 juillet 2010).

<sup>5</sup> Cela ne signifie pas que, dans la réalité la social-démocratie, ne se démarque pas du néolibéralisme pur et simple. Voir Yohann Aucante, « Le laboratoire social-démocrate », *La vie des idées.fr*. L'auteur s'inspire de l'étude de Jenny Andersson sur le cas suédois et celui de la Grande-Bretagne. Ramonet, I. 25 mars 2010. « Social-démocratie, fin de cycle ». *Le journal des alternatives*. <http://www.alternatives.ca/fra/journal-alternatives/publications/nos-publications/articles-et-analyses/articles-de-l-exterieur/article/social-democratie-fin-de-cycle> (consultation le 10 août 2010).

<sup>6</sup> Avec notre collègue P. R. Bélanger, nous avons utilisé le terme de providentialisme en référence au fordisme pour poser une exclusion des usagers dans la production et la définition des services comparable à celle réalisée par le taylorisme dans l'organisation du travail. Également Bélanger, P. et B. Lévesque, (1991), « La théorie de la régulation, du rapport salarial au rapport de consommation. Un point de vue sociologique » in *Cahiers de recherche sociologique*, Hiver, pp. 17-52

<sup>7</sup> Boltanski, L. et E. Chapiello (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 844 p.

social-démocratie est devenue majoritaire sur le plan électoral, elle est demeurée minoritaire sur le plan des idées. Comme Paul Krugman<sup>8</sup> l'a expliqué, lorsque le paradigme résultant du new deal aux Etats-Unis a prévalu (soit jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Ronald Reagan avec les nuances qui s'imposent), l'alternance entre les démocrates et les républicains n'entraînait pas de profondes remises en cause des politiques adoptées par l'un et l'autre des partis politiques au pouvoir. Au cours des trente douloureuses (1980-2010), c'est comme si la même chose s'était produite mais à l'envers, soit en référence à un paradigme favorable à la droite. Ainsi, les partis sociaux-démocrates ont été plus ou moins contraints de gouverner dans un cadre idéologique qui ne leur était plus favorable. Même si l'on ne peut faire l'impasse sur le manque de vision des partis sociaux-démocrates, il faut reconnaître que plusieurs facteurs expliquent cette incapacité, notamment le changement d'équilibre entre le politique et les marchés, ce qui n'était pas sans poser « un problème redoutable de l'action collective et de la coordination pour tous ceux qui à gauche aspirent à une stratégie de réforme<sup>9</sup>. Il faut aussi ajouter qu'un parti politique ne peut à lui seul changer le paradigme sociétal devenu hégémonique. Pour y arriver, il faut un travail important et patient en amont, à commencer par un diagnostic couplé à une réflexion en profondeur en vue de constituer une alliance appropriée, notamment avec les mouvements sociaux et les forces sociales appelées à devenir hégémoniques.

Si notre analyse ne s'éloigne pas trop de la réalité, la crise économique actuelle ne pouvait qu'entraîner également la crise de la social-démocratie. À la différence de la crise de 1930 où le consensus de l'opinion s'était fait en direction du socialisme et par suite des réformes de l'après seconde guerre, « la crise (actuelle) met en évidence le déficit d'alternative et de perspectives crédibles de la part de la gauche<sup>10</sup>». De plus, même après avoir mis au pouvoir récemment des partis de droite comme en France et en Allemagne, l'opinion publique n'en manifeste pas moins une profonde insatisfaction à leur égard (c'est également le cas au Québec). Par ailleurs, lorsqu'on a voté à gauche, on l'aurait fait parce que cette dernière représente symboliquement une valeur de protestation, mais sans en attendre des changements significatifs, à défaut justement d'alternatives et d'alliances bien définies. Sous cet angle, le simple retour au passé n'est pas possible. De même, les propositions de l'anticapitalisme et celle du changement révolutionnaire ne sont plus crédibles. Elles apparaissent comme des fuites en avant, sans réelle prise sur le présent et sans compromis possible avec les forces en train de fabriquer le futur. Dès lors, les défis à relever comme ceux d'une plus grande égalité et d'un développement durable supposent des changements profonds et rapides.

## 2. Une crise structurelle de la social-démocratie

---

<sup>8</sup> Krugman, P. (2007), *The Conscience of a Liberal*, W.W. Norton, 352 p. (Traduction : *L'Amérique que nous voulons*, Paris, Flammarion).

<sup>9</sup> Traduction libre de G. Moschonas, (2010), « The Electoral Crisis of Social Democracy : The great Retreat of the European Social Democratif Parties (1950-2009), International Workshop by Transform Europe, Palma de Majorca, 12th-13th mars 2010. <http://www.transformnetwork.net/uploads/media/MoschonasElectoralSD.pdf>

<sup>10</sup> Gauchet, M. (2009), « Les effets paradoxaux de la crise », Journée d'études du CEVIPOF, Sciences po Paris, 1<sup>er</sup> octobre 2009. Texte disponible : <http://gauchet.blogspot.com/>

La crise économique et sociale de 2008-2009 représente un tournant qui montre les limites de la régulation marchande et le rôle irremplaçable de l'État régulateur à diverses échelles. Elle révèle également les limites d'un productivisme peu soucieux de ses impacts sur l'environnement et sur l'héritage à transmettre aux générations à venir. En principe, le contexte devrait être favorable à la social-démocratie. Mais pour les électeurs européens, les partis sociaux-démocrates sont des grands partis politiques qui ont été associés à des transformations dont certaines ont conduit à la présente crise. La social-démocratie ne peut s'en donc remettre à ce qu'elle a été dans le passé récent pour se présenter comme alternative. De plus, si l'on examine les éléments qui la fondaient comme parti politique, il apparaît que la transformation du capitalisme comme celle de la société obligent à une révision de ses fondements.

Les fondements de la social-démocratie moderne, qui remontent au dernier new deal, étaient 1) un parti de masse reposant une base sociale large et enracinée dans la société civile; 2) des valeurs dont l'égalité, la liberté, la solidarité et la démocratie qui se matérialisent dans des réformes transformatrices articulant développement économique et développement social à l'échelle nationale; 3) des mécanismes de régulation des conflits misant sur la négociation, la conciliation et le compromis; 4) un programme mettant de l'avant des politiques économiques et des politiques sociales, dans le cadre d'une économie mixte et d'un État-providence assurant la protection sociale; 5) un positionnement dans l'économie-monde à partir de l'État-Nation. Ces éléments étaient inégalement présents selon les pays comme nous le verrons plus loin. Avant de proposer des pistes de renouvellement, nous verrons dans la présente section comment ces éléments sont remis profondément en question de telle sorte que l'hypothèse d'une crise structurelle de la social-démocratie mérite d'être prise en compte.

1) La base sociale des partis sociaux-démocrates continue aujourd'hui d'être relativement large puisque ces partis ont généralement un nombre élevé d'adhérents et de militants. Toutefois au moins trois transformations ont contribué à l'érosion ou à l'effritement de cette base. D'abord, suite au passage d'un capitalisme industriel à un capitalisme cognitif et financier, on observe un déclin du monde ouvrier combiné à une différenciation importante du monde des salariés, y compris une perte d'influence des organisations syndicales. Ensuite, la montée en puissance de la société civile à travers les nouveaux mouvements sociaux (femmes, écologies, communautés culturelles et ethniques, genres) et une multiplication des associations dans tous les pays<sup>11</sup>, y compris la France avec plus d'un million d'associations<sup>12</sup>, font en sorte que le mouvement ouvrier ne peut plus être considéré comme le représentant exclusif de la société civile. À cela ajoutons une individualisation où les individus croient pouvoir réussir par eux-mêmes, devenant en quelque sorte

---

<sup>11</sup> Lester A. Salamon, "Putting the civil sector on the Economy Map of the World", *Annals of Public and Cooperative Economics*, 2010, Vol. 81, no 2, pp. 167-210.

<sup>12</sup> Viviane Tchernonog (2007), "Le paysage associatif français : mesures et évolutions", Paris, Dalloz. Pour un aperçu des chiffres, voir *Les chiffres-clés de la vie associative*. Document disponible : [http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffres\\_Cles\\_asso\\_2007.pdf](http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffres_Cles_asso_2007.pdf) (consultation: 2 août 2010).

entrepreneur de leur propre vie et ne découvrant l'importance des supports collectifs qu'en cas d'échec<sup>13</sup>.

Si les partis sociaux-démocrates doivent continuer à entretenir des liens étroits avec les syndicats et le monde du travail, ils ne peuvent se limiter à ce lien organique, en raison de l'émergence des nouveaux mouvements sociaux plus soucieux des conditions de vie et de l'avenir de la planète. Pour les partis sociaux démocrates, la participation citoyenne à travers des associations volontaires telles les syndicats est devenue délicate en raison d'un corporatisme et du danger de l'égoïsme collectif, surtout quand le nombre de précaires et d'exclus devient de plus en plus important. Des pistes peuvent être cherchées à partir des diverses formes de démocratie, démocratie représentative, démocratie sociale et démocratie participative. Comme nous le verrons dans les pistes de renouvellement les partis politiques se sont également transformés dans leur rapport à la société civile et à l'État entre autre pour tenir compte de l'érosion de leur base sociale traditionnelle.

2) Au plan des valeurs et de la vision du changement, la social-démocratie propose une transformation du capitalisme, à partir de réformes, qui visent plus d'égalité, de liberté, de solidarité, de justice sociale et de démocratie, tout en refusant la violence et la révolution. Ainsi, la social-démocratie ne remet en question, ni la démocratie libérale (le régime parlementaire et la concurrence électorale), ni l'économie de marché (bien que cette dernière doit être, pour eux, régulée pour être efficace et juste). En revanche, elle met de l'avant une vision positive du rôle de l'État en référence au bien-être de la plus grande partie de société et à l'intérêt général dont le contenu n'est pas complètement arrêté une fois pour toute.

La social-démocratie dans la foulée de la troisième voie a tenté de s'ouvrir aux nouvelles valeurs et de tenir compte du pluralisme et de la fragmentation de nos sociétés. Sous cet angle, les valeurs mises de l'avant peuvent être regroupées selon trois axes : d'abord celui des valeurs traditionnelles de la social-démocratie telles qu'indiquées précédemment ; ensuite, celui des valeurs dites postmodernistes dont certaines peuvent être aussi qualifiées postmatérialistes dans la mesure où elles ne font pas appel directement à la redistribution (l'authenticité, la tolérance, la créativité et la convivialité, la résolution pacifique des conflits, l'individualisme en terme de réalisation de soi, la qualité de vie, la conciliation du travail et de la vie familiale, l'environnement) ; enfin, celui des valeurs d'inspiration néolibérale et parfois même conservatrice (responsabilité individuelle, sécurité, rigueur budgétaire, initiative individuelle). Toutefois, la trop faible intégration de ces valeurs laisse à plusieurs l'impression d'un discours incohérent voire d'une perte d'identité et de spécificité<sup>14</sup>, d'autant plus que ces valeurs apparaissent également faiblement matérialisées dans des politiques et des mesures sociales conséquentes. Enfin, le positionnement réformiste est remis en cause à la fois par ceux qui sont convaincus de la nécessité de grandes réformes et par une fraction de la gauche qui se veut explicitement anticapitaliste voire révolutionnaire, d'où une radicalisation et même des

---

<sup>13</sup> Robert Castel, *La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, 2009, 457 p. ; François Dubet, *Le Travail des sociétés*, Paris, Seuil, 2009, 348 p.

<sup>14</sup> Gerassimos Moschonas (2010), « Le grand recul de la SD et le recul du réformisme » (entretien avec G. Maschonas par Michel Vakaloulis), Fondation Gabriel Peri, disponible : <http://www.gabrielperi.fr/Le-grand-recul-de-la-social>

scissions au sein de la social-démocratie dans plusieurs pays.

3) La social-démocratie s'est donnée des mécanismes de régulation des conflits sociaux à partir de la négociation, de la conciliation et des compromis sociaux<sup>15</sup>. Les gouvernements sociaux-démocrates possédaient ainsi la capacité d'imposer aux élites politico-économiques des compromis sociaux durables dans le sens du plein emploi et de l'État-providence, notamment la protection sociale et des services collectifs dans le domaine de la santé et de l'éducation. Il a été ainsi possible de tendre vers le plein emploi et de réaliser une certaine articulation du développement économique et du développement social dans le sens d'un cercle vertueux.

Au moins, deux changements de taille rendent très difficiles voire impossibles de tels compromis institutionnalisés. D'une part, le patronat industriel est maintenant sous l'hégémonie de la finance; d'autre part, il évolue désormais dans un espace plutôt continental que national. Dans une économie ouverte, les dépenses sociales et le partage des gains de productivité ne représentent plus des débouchés supplémentaires, mais une augmentation des coûts qui réduit la compétitivité des unités nationales de production. Cette contrainte est d'autant plus forte que l'entreprise s'en remet presque exclusivement à la régulation marchande et que le capital, qui domine la production, est devenu plus liquide et plus mobile<sup>16</sup>, donc peu intéressé à des compromis avec les syndicats à l'échelle nationale. Pour le partage des gains de productivité, les travailleurs se retrouvent à certains égards dans une situation qui s'approche de celle de la première révolution industrielle<sup>17</sup>. En somme, la globalisation a permis aux grandes entreprises d'échapper en grande partie aux régulations nationales et à la nécessité de compromis avec les syndicats qui les rendaient possibles.

4) Les partis sociaux-démocrates européens sont des partis qui aspirent au pouvoir et qui l'ont déjà exercé. La programmatique<sup>18</sup> mise en œuvre, notamment au cours de l'âge d'or, comprenait entre autres:

- des politiques favorables à la croissance économique et au plein emploi et plus récemment à l'employabilité,
- des services collectifs de type universel, une redistribution visant la réduction des inégalités et des politiques sociales favorisant la protection sociale,
- des mécanismes institutionnels pour la régulation de l'économie de marché (code du

---

<sup>15</sup> Alain Bergounioux et Bernard Manin (1979), *La social-démocratie ou le compromis*, Paris, PUF, 216 p.

<sup>16</sup> Bob Cannell (2010), « Taming the Tiger – The Challenge for European Social Democracy », <http://www.social-europe.eu/2010/04/taming-the-tiger-the-challenge-for-european-social-democracy/>.

Cannell écrit : « This three legged EU stool has stayed upright because the three legs have so far needed each other. Of the three legs, two are not mobile – states and people – whereas capital is increasingly mobile and liquid. » De plus, ajoute-t-il : Most significantly for the social democratic project, capital is losing interest in the balancing game ».

<sup>17</sup> Robert Skidelsky (2010), « The Crisis of Capitalism : Keynes Versus Marx », *The Indian Journal of Industrial Relations*, Vol. 45, no 3 (January 2010), pp. 321-335. Disponible : <http://www.skidelskyr.com/print/the-crisis-of-capitalism-keynes-versus-marx> (consultation: 10 juillet 2010).

<sup>18</sup> Pour les éléments de programmatique, nous reprenons à quelles nuances près ce que nous avons écrit avec nos collègues M. Doré, M. Lapierre, M. Rioux et Y. Vaillancourt. Op. cit.



travail favorable à la syndicalisation, protection des consommateurs, protection de l'environnement, etc.),

- des politiques monétaires et budgétaires et des dépenses publiques pour régulariser l'économie,
- la mise en place d'une économie mixte (entreprises privées et entreprises publiques) et plus récemment d'une économie plurielle en reconnaissant les initiatives de la société civile dans le domaine économique et social,
- des politiques favorables à la liberté d'immigration, à la laïcité et à la libéralisation des mœurs (institution du mariage de conjoints du même sexe, droit à l'avortement et parfois la dépénalisation des drogues les moins nocives),
- enfin, un positionnement dans l'économie monde mettant de l'avant des alliances avec des forces nationales et internationales partageant les valeurs et les principes de la social-démocratie ou s'y rapprochant avec, pour les pays européens, un engagement en faveur de la construction européenne.

Cette programmation social-démocrate peut de moins en moins être maintenue comme telle et même renouvelée sans de nouveaux compromis. Comme les économies nationales sont de plus en plus ouvertes et en interrelation, elle ne peut se maintenir dans un seul pays, d'où la question de l'articulation des divers échelons de gouvernance et de souveraineté.

### **3. Perspectives pour un renouvellement en profondeur de la social-démocratie**

Nous faisons l'hypothèse que la crise de la social-démocratie est une crise structurelle qui invite à sa refondation, un peu comme dans les années 1920 alors qu'elle a rompu avec le communisme pour miser sur la démocratie et le parlementarisme comme voie de transformation ou encore comme en 1930 d'abord dans les pays scandinaves et par la suite dans d'autres pays européens alors qu'elle a rompu avec le collectivisme pour accepter l'entreprise privée et le marché dans le cadre d'une démocratie avancée et de nouveaux compromis entre les syndicats et le patronat. Dans la perspective d'une refondation, quatre éléments devraient donner lieu à un renouvellement, soit 1) la base sociale de la social-démocratie comme parti de masse, 2) les valeurs et le positionnement de la social-démocratie comme parti réformiste en conformité avec ses valeurs, 3) les compromis sociaux et des mécanismes de régulation de conflit pour les grandes orientations sociétales, 4) l'échelle territoriale à privilégier ou l'articulation des échelles nationales et internationale principalement européenne, en ce qui nous concerne. On comprendra que nous laissons de côté la programmation qui devrait être examinée dans le détail dans un second temps.

#### **1) La base sociale de la social-démocratie comme parti politique**

Tout se passe comme si les partis sociaux-démocrates étaient maintenant à la recherche de nouveaux rapports à la société civile et à l'État. Comme parti de masse, les partis sociaux-démocrates constituaient des intermédiaires entre la société civile et l'État, réussissant ainsi en raison de leurs liens privilégiés avec les syndicats à traduire assez spontanément les demandes sociales en programme politique puis en politiques et mesures appropriées. Avec la réduction des ressources des États, la réalisation de l'État providence, le déclin des

syndicats dans plusieurs pays et la fragmentation sociale croissante, les partis sociaux démocrates sont devenus des partis attrape-tout voire même des partis cartels.

La stratégie du parti attrape-tout<sup>19</sup> (partis d'électeurs) vise à conquérir le plus d'électeurs possibles en s'adressant au besoin aux fractions aisées de la classe moyenne, quitte prendre ses distances à l'égard des syndicats ouvriers et des fractions sociales assurées. Le rôle des leaders politiques et des professionnels est ainsi valorisé au détriment des membres sympathisants, adhérents et militants. Le programme du parti perd de sa cohérence et devient moins contraignant quand il se retrouve au pouvoir. De plus, comme tous les partis, y compris ceux du centre droit, adoptent une stratégie comparable, les traits distinctifs de la social-démocratie par rapport aux autres tendent à s'estomper. Les partis sociaux-démocrates qui se sont inscrits dans la troisième voie, peuvent être considérés de manière inégale comme relevant de ce type de parti.

Le parti cartel<sup>20</sup> (parti de cadres) prend ses distances avec la société civile pour se rapprocher de l'État, devenant une sorte d'agence semi-publique, professionnelle et centralisée qui assure le rôle de courtier entre les groupes d'intérêt et la puissance publique. Comme les ressources de l'État sont plus limitées qu'auparavant, ces partis tendent à dépolitiser les services publics en créant par exemple des agences. Pour compenser, le parti cartel fera lui-même partie d'un cartel des partis de gouvernement selon le principe de l'alternance. Les partis cartels s'appuieraient sur le financement des partis politiques par l'État, pour instaurer un régime tendant aussi bien au bipartisme qu'à l'exclusion des nouveaux partis. Tout cela n'est pas sans incidence sur la vie du parti, son leadership, ses politiques et son idéologie<sup>21</sup>. Le programme du parti n'est pas établi à partir d'un projet politique à long terme, mais sur un plan de marketing construit à partir des sondages et d'enquêtes d'opinion, laissant la porte grande ouverte à l'expression des intérêts privés. Le Parti Démocrate (PD) italien, qui ne s'identifie plus explicitement comme parti social-démocrate même s'il regroupe d'anciens militants de partis de gauche maintenant disparus comme le parti communiste (PCI) et le parti socialiste (PSI), peut être considéré comme un parti cartel de même que plusieurs autres partis du sud de l'Europe<sup>22</sup>. Plus largement, « le PD tel qu'il a été conçu par ses fondateurs, ouvre la voie à une forme de parti politique post social-démocratie comme c'est le cas aux États-Unis, ce qui représente une triste prophétie de ce qui pourrait arriver dans d'autres pays européens<sup>23</sup> » Devenir

---

<sup>19</sup> Otto Kirschheimer (1966), « The Transformation of the West European Party System » in J. Palombara et M. Weiner (Dir.), *Political Parties and Political Development*, Princeton, University Press, pp. 177-200.

<sup>20</sup> Richard S. Katz, Peter Mair, *Changing Models of Party Organization and Party Democracy : the Emergence of the Cartel Party*, in *Party Politics*, 1 (1), 1995, p. 5-28. À la différence de M. Duverger (1951), ces derniers contestent que le parti de masse soit l'horizon indépassable. Leur thèse est par ailleurs fortement questionnée par plusieurs chercheurs. Voir Yohann Aucante et Alexandre Dézé (Dir) (2008), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti Cartel en question*, Paris, Presses de Science Po, 456 p.

<sup>21</sup> Philippe Marlière (2010), « The decline of Europe's social democratic parties », *Open Democracy*, 16 mars 2010 (<http://www.opendemocracy.net>) (consultation 5 juillet 2010).

<sup>22</sup> Jonathan Hopkin (2003), *The Emergence and Convergence of the Cartel Party : Parties, State and Economy in Southern Europe*, Paper for presentation at London School of Economics, 30 January 2003. [http://www.google.ca/#hl=fr&q=Paolo+Bellucci+\(parti+cartel\)&aq=&aqi=&aql=&oq=Paolo+Bellucci+\(parti+cartel\)&gs\\_rfai=&fp=bb4cd8fd56cdf3d8](http://www.google.ca/#hl=fr&q=Paolo+Bellucci+(parti+cartel)&aq=&aqi=&aql=&oq=Paolo+Bellucci+(parti+cartel)&gs_rfai=&fp=bb4cd8fd56cdf3d8).

<sup>23</sup> Traduction libre du passage suivant : « The PD which, as conceived by its founders, should have paved the



dépendant des ressources de l'État pour compenser un faible membership et un électorat faiblement spécifique est une stratégie coûteuse. En effet, dans de telles conditions, ce type de parti risque des revirements électoraux soudains et potentiellement catastrophiques<sup>24</sup>. Enfin, les piètres résultats électoraux du PD italien expliqueraient pourquoi les autres partis réformistes sont réticents à cesser de se définir comme sociaux-démocrates ou encore à rompre trop explicitement avec les syndicats et les organisations de la société civile.

Dans cette perspective, la crise des partis de masse est une « crise des partis dans leur relation avec la société civile (...) plutôt qu'à une crise générale de la forme partisante »<sup>25</sup>. Si cette conclusion est juste, elle esquisse un sentier relativement large pour répondre à la question de la base sociale que doit se donner la social-démocratie.

- En premier lieu, les individus comme citoyens doivent choisir leurs dirigeants à partir du programme proposé. Une première piste est alors de miser sur la mobilisation d'adhérents, de sympathisants et de militants en démocratisant le parti politique lui-même.
- En deuxième lieu, comme de plus en plus de citoyens participent à différentes organisations politiques dont certaines partagent des affinités avec la social-démocratie, c'est le cas entre autres des Verts et de certains partis de gauche, il faut proposer des alliances et des coalitions pour ne pas laisser la voie ouverte à la droite. Effectivement, si les coalitions, les alliances et la plateforme commune viennent spontanément à l'esprit, il est sans doute possible de faire un pas de plus et de se donner une vision à long terme, une vision qui ne se limite pas à la prochaine élection.
- En troisième lieu, la participation citoyenne se manifeste de plus en plus à partir d'associations collectives qui mettent de l'avant des objectifs relevant de l'intérêt collectif voire de l'intérêt général. Au regard des organisations autonomes de la société civile, un parti social-démocrate ne saurait ne compter que sur les syndicats et « abandonner son projet de dynamiser et mobiliser la société civile associationniste », même si cette dernière n'est pas « spontanément vertueuse ou efficace<sup>26</sup> ».

Si l'on tient compte de ces trois ensembles, la base sociale potentielle de la social-démocratie est plus importante qu'auparavant. L'envers de la médaille est cependant le fait que la complexité, la diversité et l'hétérogénéité sont sans commune mesure avec celles existant au lendemain de la seconde guerre mondiale. La seule façon de mobiliser sans en revenir au plus petit dénominateur commun ou sans tomber dans le *patch work*, c'est de miser sur la démocratie délibérative et surtout sur l'arrimage de la démocratie

---

way for a post ideological, post social-democratic and 'Americanised' people's party in Europe is now regarded as a sad prophecy of what could eventually occur in other European countries » (p. 348). Davide Vampa (2009), « The Death of Social Democracy : The Case of the Italian Democratic Party », *Bulletin of Italian Politics*, Vol. 1, no 2, pp. 347-370.

<sup>24</sup> Jonathan Hopkin, art. cit. p. 23.

<sup>25</sup> Yohann Aucante, Alexandre Dézé et Nicolas Sauger (2008), Introduction, dans Yohann Aucante et Alexandre Dézé, *op.cit*, p. 22.

<sup>26</sup> Alain Caillé (2010), « Les remèdes sont trop faibles pour mobiliser la gauche », *Politiques*, 01/02/2010. <http://www.liberation.fr/politiques/0101616692-les-remedes-sont-trop-faibles-pour-remobiliser-la-gauche>

représentative avec la démocratie sociale, tout en acceptant qu'une telle démarche ne se construit qu'étape par étape et en comptant aussi sur le temps. Tout cela suppose également une stratégie visant le renforcement de la société civile et une ouverture des pouvoirs publics à la participation citoyenne<sup>27</sup>, ce qui constitue par ailleurs une invitation à revenir à une des premières inspirations des partis socialistes à travers le double mouvement de la démocratie, celle tournée vers l'individu et celle tournée vers l'association<sup>28</sup>.

## **2) les valeurs et le positionnement de la social-démocratie comme parti réformiste**

Les valeurs demeurent incontournables dans la perspective d'une refondation car elles correspondent à ce pourquoi on est prêt à s'engager et à se battre, y compris dans le domaine politique où cohabitent cependant logique de conviction qui prédomine chez les militants et logique de responsabilité principalement chez les dirigeants politiques, comme Max Weber l'avait bien expliqué. Les principes et les valeurs de la social-démocratie représentent des points de repères, une sorte de boussole et de GPS, qui permettent de voir à la fois là où l'on se situe (position) et là où l'on se propose d'aller (trajectoire). Ils permettent également d'identifier à la fois ce qui est inacceptable et non négociable et ce qui est désirable dans nos façons de produire et de consommer et plus largement dans le vivre ensemble. Dans cette perspective, une refondation de la social-démocratie ne peut faire l'économie d'un travail réflexif sur les valeurs et les principes qui devront l'inspirer. Cette opération suppose de revenir sur les valeurs dites traditionnelles à la lumière de la trajectoire historique et des défis qui s'annoncent tout en tenant compte des sensibilités nouvelles. Elle suppose également d'identifier les nouvelles valeurs qui renvoient aussi bien aux expérimentations sociales et à la créativité des nouvelles générations qu'aux nouveaux défis qui s'annoncent et qui s'imposent. De même, elle s'inscrit dans des sociétés dont les frontières sont de plus en plus ouvertes, des sociétés qui se sont profondément transformées dans le sens de l'individualisation, de la fragmentation sociale et du pluralisme. La modernisation des années 1990 a sans doute enclenché une telle réflexion sur les valeurs, mais elle a donné lieu, comme nous l'avons indiqué dans la section précédente, à une sorte de bricolage, à une vision plutôt naïve du marché, par exemple. Enfin, cette redéfinition des valeurs et des principes s'est révélée peu convaincante et crédible dans la mesure où elle n'a pas donné lieu à des réformes conséquentes et à une vision ouverte sur le long terme voire à une utopie concrète.

La modernisation dans la foulée de la troisième voie est allée dans le sens d'une certaine revalorisation de la liberté et de l'émancipation individuelle, l'égalité étant par ailleurs redéfinie au moins partiellement en terme d'équité en conformité avec la reconnaissance des différences et des identités collectives. Cela dit, les valeurs traditionnelles d'égalité, de liberté et de solidarité exigent d'être repensées non seulement dans leur contenu mais aussi dans leur interrelation où elles se révèlent en tension les unes par rapport aux autres. Ces

---

<sup>27</sup> Louis Côté, Benoît Lévesque et Guy Morneau (Dir.) (2009), *État stratège et participation citoyenne*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 290 p.

<sup>28</sup> Philippe Chanial (2009), « Associationnisme », dans Alain Caillé et Roger Sue (Dir.), *De Gauche?*, Paris, Fayard, pp.13-28.

interrelations et ces tensions sont sans doute plus fortes pour la gauche que pour la droite puisque cette dernière peut se satisfaire du laisser faire, en donnant priorité à la liberté individuelle, alors que la social-démocratie s'est donnée une conception élargie de la liberté (liberté individuelle et liberté collective). De plus, « la gauche est toujours plus favorable que la droite à des mesures de solidarité collective et à davantage d'égalité, et elle subordonne la perspective de l'émancipation individuelle, qui est son objectif ultime, à la liberté collective, qui seule permet de produire la solidarité et l'égalité, sans lesquelles la liberté individuelle se révélerait illusoire pour le plus grand nombre<sup>29</sup> ». Plus concrètement, les tensions entre les valeurs traditionnelles comme les tensions entre ces dernières et les nouvelles valeurs postmatérialistes ne peuvent être régulées de manière satisfaisante qu'à partir de la démocratie selon ses diverses formes<sup>30</sup>.

Les principes de la social-démocratie ne deviennent crédibles que dans la mesure où ils donnent lieu à des prises de position et surtout à des réformes transformatrices. La social-démocratie doit assumer pleinement cette approche réformatrice en misant sur des réformes qui se veulent radicales, transformatrices et permanentes<sup>31</sup>. Dans la mesure où l'on accepte de s'y engager, cette approche est plus exigeante qu'une approche révolutionnaire qui s'en remet à un « quitte ou double » ou mieux à une fuite en avant. Par ailleurs, il faut reconnaître que les transformations qu'exigent le développement durable et une lutte réelle contre les inégalités supposent une très grande transformation qui correspond en un sens à une révolution. Mais, dans le cadre de la démocratie et d'un État de droit, une telle révolution ne peut s'accomplir qu'à partir d'une démarche réformatrice misant sur la non-violence, l'État de droit et la nécessaire adhésion d'au moins une majorité de citoyens. Ce faisant, on ne saurait faire l'économie d'une analyse et d'une critique sophistiquée<sup>32</sup> du marché, de l'État et de la société civile qui ont conduit au désastre lorsque l'une ou l'autre de ces entités a pensé apporter par elle seule une solution qui se voulait durable pour l'ensemble de la société.

Les propositions d'avenir se doivent de faire appel à un ensemble ternaire où l'État, le marché et la société civile sont mis à contribution<sup>33</sup>. S'il s'agit moins de choisir entre l'État et le marché que de trouver l'articulation vertueuse entre les deux<sup>34</sup>, il faut ajouter que

---

<sup>29</sup> Paradoxe (2009), « Postface », dans A. Caillé et R. Sue (Dir.), *De Gauche?*, Paris, Fayard, p. 386.

<sup>30</sup> Alain Lipietz (2010), « Le monde d'après. Il sera moins productif et moins libéral », dans Erik Izraelewicz (Dir.), *Ce que la crise a changé*. 60 personnalités imaginent le monde de demain, Paris, Arnaud Franel, pp.35-38. [http://lipietz.net/spip.php?page=imprimer&id\\_article=2464](http://lipietz.net/spip.php?page=imprimer&id_article=2464)

<sup>31</sup> Patrick Diamond (2004), « Permanent Reformism : the Social Democratic Challenge of the Future », *Where Now for European Social Democracy*, London, Policy Network, pp. 31-39.

<sup>32</sup> Roger Liddle (2004), *Where Now for European Social Democracy*, London, Policy Network, « Lisbon, a missed opportunity for European Social Democracy » pp. 57-71.

<sup>33</sup> Benoît Lévesque (2003) « Fonction de base et nouveau rôle des pouvoirs publics : vers un nouveau paradigme de l'État », *Annals of Public and Cooperative Economics*, Oxford (Blackwell), Vol. 74, No. 4, pp. 489-513. Voir également Zaki Laïda, « Ce que Troisième gauche veut dire », <http://www.globenet.org/transversales/generique/60/pointsdevue.html>

<sup>34</sup> Yohann Aucante (2009), « Une approche plurielle de la social-démocratie », *Critique internationale*, No 43, pp. 9-16.

l'équation doit également inclure la société civile<sup>35</sup>, notamment le monde des associations. Un nouvel argumentaire misant sur des réformes transformatrices ne sera crédible voir mobilisateur que s'il réussit à s'appuyer sur des expérimentations existantes ou à mettre en place des conditions pour de telles expérimentations qui feront appel d'une manière ou d'une autre à l'État, au marché et à la société civile, chacune de ces entités étant par ailleurs elles-mêmes appelées à se transformer. Une telle entreprise demeure colossale si l'on se place dans la perspective d'un développement durable et d'une lutte radicale contre les inégalités. À moins que les partis sociaux-démocrates, qui sont les seuls à espérer la prise du pouvoir à court terme, se mette à la tâche dès maintenant avec leurs alliés, une telle entreprise ne pourra se réaliser qu'à la suite d'une catastrophe pouvant dépasser celles que nous avons connu au XXe siècle, un catastrophe où toutes les parties prenantes seraient perdantes. Dans le meilleur des cas, il faudrait dès maintenant se donner comme priorité un new deal social, écologique et planétaire. En raison de sa trajectoire historique et du fait qu'on y retrouve une masse critique de partis sociaux-démocrates et de gauche, on peut penser que cette démarche pourrait commencer à prendre forme en Europe. Il s'agit sans doute d'une utopie (dans le sens d'un dépassement de ce qui existe et même de ce qui était pensable jusqu'ici), mais d'une utopie qui pourrait devenir de plus en plus concrète et réaliste<sup>36</sup>. Si la gauche étouffe sans utopie<sup>37</sup>, cette dernière fournit de la perspective à une société (Ricoeur).

### 3) de nouveaux compromis pour des réformes menant à une grande transformation

La social-démocratie de l'après seconde guerre mondiale s'est donnée, comme mécanismes de régulation des conflits, les compromis, la négociation et la concertation, notamment entre le capital et le travail<sup>38</sup>. Ces divers mécanismes ont été mobilisés pour encadrer le marché et établir de grandes réformes sociales dans le cadre d'un grand contrat social, d'un new deal qui remonte aux années 1930. À partir des années 1980, les forces progressistes sont apparues comme des défenseurs des acquis et du statu quo alors que la droite s'est affirmée comme principal promoteur de changements en rupture avec le compromis fordiste et providentialiste. Suite à la crise de 2008, le programme néolibéral de changements a révélé clairement ses limites. Il est apparu que ce qui avait fait sa force, la finance et la libéralisation des marchés, constituait également sa grande faiblesse. Le contexte général est donc maintenant plus favorable à des compromis et à une évaluation plus équilibrée de la place et du rôle respectifs du marché, de l'État et de la société civile. De

---

<sup>35</sup> Sebastian Dullien, Hansjoerg Herr et Christian Kellermann (2010), « Good Capitalism...and what would need to change for that, <http://www.social-europe.eu/2010/01/good-capitalism...and-what-would-need-to-change-for-that/>

<sup>36</sup> Alain Lipietz (2010), « Le réformisme radical de l'écologie politique », Intervention à l'atelier "Approfondir les valeurs de l'écologie politique", convention francilienne d'Europe Écologie, Arcueil, 8 mai 2010. <http://lipietz.net/spip.php?article2548>.

<sup>37</sup> Aquilino Morelle (2010), « La gauche et la fatigue de soi », Politiques, <http://www.liberation.fr/politiques/0101615819-la-gauche-et-la-fatigue-d-etre-soi>

<sup>38</sup> Alain Begounioux et Bernard Manin (1979), *La social-démocratie ou le compromis*, Paris, PUF, 216 p.

nouveaux compromis favorables à la social-démocratie ne seront possibles que dans le cadre d'un nouveau paradigme sociétal. À l'heure actuelle, un tel paradigme qui se doit d'être à l'échelle du monde, ne peut s'élaborer qu'en référence au développement durable. À vrai dire, on ne voit pas d'autres approches susceptibles de réaliser une autre grande transformation, à ce moment-ci de l'histoire.

L'approche du développement durable résulte en grande partie d'une construction historique dont les promoteurs et les acteurs sont connus bien que la contribution spécifique des mouvements sociaux (anciens et nouveaux) et des organisations de la société civile est souvent sous-estimée<sup>39</sup>. Lorsqu'on se penche sur les façons concrètes de satisfaire aux exigences du développement durable, les analyses comme d'ailleurs les prises de positions laissent voir au moins deux interprétations, une version forte pour laquelle le développement durable a un contenu spécifique mis de l'avant surtout par les mouvements sociaux (substantif) et une version faible pour laquelle le développement durable est d'abord un contenant, un media sans contenu spécifique (procédural). Sans doute, dans la perspective d'une régulation des conflits par la négociation et les compromis, l'approche substantive et l'approche procédurale doivent être mobilisées, mais la proposition du développement durable comme paradigme laisse entrevoir l'ampleur et la complexité des réformes transformatrices à opérer.

D'un point de vue substantif, les principes du développement durable sont clairs puisqu'il s'agit d'intégrer différemment les trois dimensions que sont l'économie comme moyen, le développement social et individuel comme finalité et l'intégrité écologique comme condition. De plus, la vision doit s'élargir de manière à prendre en considération à la fois le court terme et le long terme, les générations présentes et les générations futures, les sociétés du nord et celles du sud, le local et le global. Le développement durable ainsi entendu ne peut négliger les besoins fondamentaux non satisfaits, les régions les plus vulnérables et exposées aux inégalités, les biens communs et les capitaux les plus critiques comme le sont climat, l'air et l'eau<sup>40</sup>. En somme, le développement durable ne se réduit pas à l'intégration de l'environnement dans des politiques sectorielles, il suppose la transversalité, notamment en ce qui concerne l'équité et l'intégrité écologique comme conditions. Sans une gouvernance appropriée à diverses échelles, y compris à celle de la planète, il est difficile de voir comment une réelle transversalité pourrait être atteinte.

En raison de « la double obligation dont elle est porteuse, d'une part de justice intragénérationnelle et intergénérationnelle et d'autre part de prise en compte de la finitude du fonds terrestre, la notion de développement durable contribue à réintroduire le

---

<sup>39</sup> Sur le développement durable, nous nous inspirons largement de Benoît Lévesque (2007), *Économie plurielle et développement territorial dans la perspective du développement durable : quelques éléments théoriques de sociologie économique et de socio-économie*, Montréal, Cahiers du CRISES (No ET0705), 62 p. (texte disponible : <http://www.crisis.uqam.ca/pages/fr/Publications.aspx#cahiers> (consultation : 2 août 2010).

<sup>40</sup> J. Theys (2005), « Le développement durable : une illusion motrice. Une innovation sous-exploitée », in SMOUTS, M.-C. (Dir.) (2005), *Le développement durable. Les termes du débat*, Paris, Armand Colin, p. 109.

souci éthique, autrement dit la question du sens, au sein de l'analyse économique<sup>41</sup>. » Le développement durable suppose ainsi un élargissement de la solidarité horizontale et une insistance sur la solidarité verticale à travers la double solidarité démocratique, solidarité à travers l'État providence et solidarité à travers les associations. Dans cette visée, les nouveaux mouvements sociaux peuvent s'approprier l'activité économique en opposant à la seule efficacité économique, « une économie enrichie de dimensions sociale et politique sous-tendues par une réarticulation conceptuelle fondamentale entre l'économique, le politique et le social<sup>42</sup> ». Cette vision du développement durable replace l'économie comme moyen « destiné à atteindre des finalités de justice sociale et de soutenabilité écologique dont la teneur résulte d'une délibération politique<sup>43</sup> ». Dès lors, on ne peut plus s'en remettre exclusivement à la rentabilité financière mais on doit faire appel à d'autres critères telles la qualité de vie, la réciprocité, la création d'emploi, etc.<sup>44</sup> Autrement dit, « un développement durable, dans la version de soutenabilité forte, n'est donc traduisible en avancées constatables que par le biais de la confortation des sphères non marchandes et non monétaires articulées à des marchés régulés »<sup>45</sup>. Comme on l'entrevoit, cette vision du développement durable tend à élargir le champ de l'extra-économique, de l'économie plurielle et même de l'économie mixte.

Par ailleurs, le développement durable désigne à la fois un outil analytique qui remet en question la façon classique de penser le développement et un projet politique qui pose la question des conditions nécessaires pour un autre développement<sup>46</sup>. Comme outil analytique, « le développement durable ne saurait donc être ramené au rang d'une notion susceptible s'insérer sans problème dans le moule de l'économie dominante. Ainsi, « l'économie néo-libérale ne peut donc s'approprier le développement durable qu'en le mutilant et le dénaturant », notamment en réduisant les trois sphères que sont le social, l'environnement et l'économie à cette dernière sphère entendue exclusivement comme sphère marchande<sup>47</sup>. Il s'agit bien au contraire d'une nouvelle façon de 'faire' de l'économie en tenant compte de ce qui est habituellement considéré

---

<sup>41</sup> J.-P. Maréchal, J.-P. (2005), « De la religion de la croissance à l'exigence de développement durable », in Maréchal, J.-P. ET B. Quenault (dir.), *Le développement durable. Une perspective pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, p.45.

<sup>42</sup> C. Gendron (2001), « Modèles de développement et mondialisation. Les transformations de l'imaginaire de l'État chez les dirigeants d'entreprises », in Dion, M. (Dir.) (2001), *Responsabilités sociale de l'entreprise et déréglementation*, Montréal, Guérin Universitaire, pp.67-68.

<sup>43</sup> J.-L. Laville (2005) (2005), « Solidarité et développement durable », in Maréchal, J.-P. et B. Quenault (dir.), *Le développement durable. Une perspective pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, p. 336.

<sup>44</sup> Voir sur ce point le rapport de J. Stiglitz, J.-P. Fitoussi et A. Sen (2008), *Richesse des nations et bien-être des individus. Performances économiques et progrès social*, Paris, Odile Jacob, 368 p.

<sup>45</sup> Ibid : 337.

<sup>46</sup> M.-C. Smout (2005), « Le développement durable : valeurs et pratiques », in Smouts, M.-C. (Dir.) (2005), *Le développement durable. Les termes du débat*, Paris, Armand Colin, p. 7.

<sup>47</sup> R. Passet (2007), « Conclusion – Néolibéralisme ou développement durable : il faut choisir », Maréchal, J.-P. et B. Quenault (dir.) (2005), *Le développement durable. Une perspective pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, p. 421.

comme extra-économique : le social et l'environnement et/ou hors de la portée temporelle des concepts standard de l'analyse néoclassique : les générations futures<sup>48</sup> ».

Comme projet politique, le caractère novateur du développement durable réside alors moins dans les problèmes sociaux identifiés (inégalités sociales et géographiques, risques liés au développement, dégradation de l'environnement, etc.) que dans la façon « radicalement différente » de les poser. Sous cet angle, le développement durable tend déjà à s'imposer comme un cadre référentiel légitime pour penser le présent et l'avenir des diverses sociétés, celles du Nord où le développement économique entraîne des dégâts dont les coûts sont de plus en plus élevés et celles du Sud où la dégradation de l'environnement et les inégalités forment souvent un couple infernal. Dans cette perspective, ce ne serait qu'à partir du développement durable que les grandes questions et les grandes oppositions voire les grands conflits sociaux et sociétaux s'affirmeront et que les nouveaux compromis pourront être esquissés<sup>49</sup>. On comprendra ainsi « le renouveau de la gauche réformatrice passe par son aptitude à s'ériger réellement en acteur politique transnational, capable de proposer un programme de sortie de crise à l'échelle du continent, débouchant sur un nouveau modèle de croissance : un New Deal du XXI<sup>e</sup> siècle, continental et écologique<sup>50</sup> ». Ce dernier serait d'autant plus possible que « les solutions à la crise écologique sont les mêmes que les solutions à la crise économique » : l'activité économique pourrait être stimulée par une nouvelle demande écologiste<sup>51</sup>.

#### 4) L'articulation des échelons nationaux et européens

La social-démocratie au XXI<sup>e</sup> siècle n'a de chance de se renouveler qu'en prenant en charge les problèmes de ce siècle, des problèmes qui sont mondiaux comme le sont la finance, l'environnement, les migrations et les biens publics mondiaux<sup>52</sup>, d'autant plus que « la greffe de la mondialisation sur les sociétés européennes s'accroît chaque jour davantage<sup>53</sup> ». Pour une mondialisation maîtrisée, un contrat social planétaire doit être noué pour des politiques répondant aux incohérences du marché, pour « le développement d'institutions démocratiques et rationnelles et pour la refonte des instruments financiers internationaux et de l'aide au développement, outil technique de gestion des biens publics globaux comme de la solidarité planétaire<sup>54</sup>. » Bien que la social-démocratie se soit toujours proclamée internationaliste, « il n'y a pas de vision globale de la social-démocratie qui prenne en

---

<sup>48</sup> J.-P. Maréchal (2005), op.cit., p.50

<sup>49</sup> S. Juan (2005), « L'historicité du développement durable », in Maréchal, J.-P. et B. Quenault (dir.), *Le développement durable. Une perspective pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 69.

<sup>50</sup> Henri Weber (2010), « Pour un New Deal écologique et continental », *Politiques*, <http://www.liberation.fr/politiques/0101618126-pour-un-new-deal-continentale-et-ecologique>

<sup>51</sup> Alain Lipietz (2010), op. cit.

<sup>52</sup> Pascal Lamy (2010), *Speech*, Progressive Governance Conference, London, 19 février 2010. Disponible : [www.policy-network.net/file\\_download.aspx?id=6885](http://www.policy-network.net/file_download.aspx?id=6885) (consultation : 12 juin 2010).

<sup>53</sup> Laïda Zaki (2003), *Le compromis social-démocrate est-il périmé ?* Paris, Fondation Jean-Jaurès, 11 p. Disponible : <http://www.jean-jaures.org/Publications/Les-essais/Le-compromis-social-democrate-est-il-perime> (Consultation: 12 juillet 2010).

<sup>54</sup> J.-L. Bianco et J.-M. Sévérino (2001), « Un autre monde est possible ». *Les notes de la Fondation Jean-Jaurès*, No 20, p. 21-22.



charge le capitalisme dans sa phase globale<sup>55</sup>. » Comme « les réponses que nous avons trouvées dans l'élaboration des États-nations actuels ne sont pas reproductible à l'échelle globale<sup>56</sup> », la social-démocratie se retrouve devant un immense chantier si elle décide de s'orienter vers ce que certains appellent un social-mondialisme<sup>57</sup>,

Comme la mondialisation s'est faite d'abord par un renforcement des blocs régionaux, il semble plus réaliste de commencer par un renouvellement de la social-démocratie à cette échelle, notamment pour l'Europe dont le marché des biens et des services n'est pas global mais européen<sup>58</sup>. Pour les partis sociaux-démocrates, « l'Europe devrait être le nouvel horizon, le levier de la social-démocratie pour le XXIe siècle comme l'État le fut pour la social-démocratie du XXe siècle<sup>59</sup> ». Ainsi, certains sociaux-démocrates vont jusqu'à affirmer que « la social-démocratie sera européenne ou ne sera plus<sup>60</sup> ». Cette voie s'impose d'autant plus que la crise de la social-démocratie européenne (à la différence de la social-démocratie en Amérique latine) résulte en grande partie de la crise de la construction politique de l'Europe, notamment la difficulté de se donner une Europe social. Si tel est le cas, il devient de plus en plus difficile de trouver une solution à la crise de la social-démocratie dans des États isolés. Comme l'écrit le britannique Patrick Diamond, même si « c'est une dure réalité, il n'y a plus de routes nationales au socialisme<sup>61</sup> ». On entrevoit à nouveau un paradoxe : d'une part, la construction européenne libérale constitue l'une des principales sources de déception à l'égard de la social-démocratie européenne des deux dernières décennies ; d'autre part, une social-démocratie orientée vers la construction d'une Europe plus sociale représenterait désormais une planche de salut dans l'océan de la mondialisation, soit au moment où elle est minoritaire à l'échelle de l'Europe et où cette construction apparaît de plus en plus difficile.

Lorsqu'on considère les discours sociaux-démocrates des principaux pays européens, il existerait une convergence, selon James Sloam. Mais, cette dernière serait plutôt superficielle puisqu'elle résulterait de la recherche de solutions à des enjeux communs et de la reconnaissance de l'importance de l'intégration européenne pour les programmes politiques nationaux. Dans la réalité, on retrouve plutôt des divergences quant au « le rôle de l'État et du secteur privé dans la fourniture de services, le rôle des représentants des

---

<sup>55</sup> Maghnad Desai (2009), « Is there a future for social democracy after the Crisis? », London, Foundation for European Progressive Studies, [http://www.google.ca/#hl=fr&source=hp&q=Is+there+a+future+for+social+democracy+after+the+Crisis&btnG=Recherche+Google&aq=f&aqi=&aql=&oq=Is+there+a+future+for+social+democracy+after+the+Crisis&gs\\_rfai=&fp=8b9090a192d6e5d3](http://www.google.ca/#hl=fr&source=hp&q=Is+there+a+future+for+social+democracy+after+the+Crisis&btnG=Recherche+Google&aq=f&aqi=&aql=&oq=Is+there+a+future+for+social+democracy+after+the+Crisis&gs_rfai=&fp=8b9090a192d6e5d3)

<sup>56</sup> Ibid, p. 59.

<sup>57</sup> L. Zaki, op. cit., p.8.

<sup>58</sup> Patrick Diamond (2004), op. cit. p.38.

<sup>59</sup> Dominique Strauss-Kahn (2004), « What is a just society? For a radical reformism », in *Where Now for European Social Democracy?*, London, Policy Network, p. 21 (Document disponible : <http://www.policy-network.net/>)

<sup>60</sup> Alain Bergounioux et Gérard Grunberg (2009), La social-démocratie sera européenne ou ne sera plus », Le monde, 24 octobre 2008, [http://www.lemonde.fr/idees/article/2008/10/24/la-social-democratie-sera-europeenne-ou-ne-sera-plus-par-alain-bergounioux-et-gerard-grunberg\\_1110724\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2008/10/24/la-social-democratie-sera-europeenne-ou-ne-sera-plus-par-alain-bergounioux-et-gerard-grunberg_1110724_3232.html)

<sup>61</sup> P. Diamond, op. cit., p. 38.

travailleurs dans l'industrie et dans la nature du système des bénéfices sociaux<sup>62</sup> ». En ce qui concerne l'Europe, il existe aussi des divisions entre les partis sociaux-démocrates sur « l'achèvement du marché unique (ex. la directive sur les services de l'UE) et la nécessité de le lier à des régulations sociales (ex. la Charte européenne des droits fondamentaux) » (ibid.). Les partis sociaux démocrates de plusieurs pays auraient tendance à être indifférents à une Europe considérée trop libérale et à se replier sur leur propre pays.

Cela dit, il faut reconnaître que les compromis entre les 25 pays de Union Européenne actuelle représente un défi de taille, d'autant plus que les différences nationales « restent très structurantes. Même si les contraintes sont communes, même si les débats sont communs, les synthèses nationales restent incontournables »<sup>63</sup>. Un pays n'est pas seulement une agrégation de préférences individuelles, c'est aussi le lieu principal de la légitimité politique, de l'élaboration des compromis, de l'expression d'une identité culturelle et politique, et de la construction d'une trajectoire socio-politique relativement spécifique<sup>64</sup>.

A cet égard, enfin, lorsqu'on examine les efforts de modernisation de la social-démocratie au cours de la dernière décennie, on peut observer diverses stratégies politiques nationales. Philippe Marlière, un spécialiste des mouvement socialistes et sociaux-démocrates<sup>65</sup>, a identifié quatre scénarios différents : un scénario italien avec un parti plutôt centriste qu'explicitement social-démocrate; un scénario britannique avec recentrage, celui de la troisième voie; un scénario allemand qui s'inspire également de la troisième voie mais qui a donné lieu à un scission au sein de la social-démocratie; un scénario socialiste plus radical qui réaliserait en grand rassemblement dans un sens proche de celui d'un « social-démocratie de combat<sup>66</sup> » Ces scénarios constituent moins une typologie qu'une mise en perspective d'expériences nationales qui renvoient aux pays les plus importants et situés au cœur de l'Europe. La diversité des stratégies laisse voir que si l'argument européen s'impose, il ne doit pas « être un empêchement », pour commencer à faire quelque chose de différent des autres, quelque chose qui leur soit acceptable comme l'écrit Marcel Gauchet. Il ajoute: « mais à condition de s'inscrire dans une démarche qui se donne pour horizon de rallier nos partenaires européens à notre cause et, au-delà, de faire de l'Europe le fer de lance d'une autre vision de la mondialisation<sup>67</sup> ».

---

<sup>62</sup> J. Sloam (2007), « The Language of European Social Democracy », *Politics and international Relations Working Paper*, No 6, Centre for European Politics, London, p. 8 et suivantes. (Disponible : <http://www.rhul.ac.uk/politics-and-IR/Working-Papers/Index.html>) (Consultation : 5 août 2010).

<sup>63</sup> L. Zaki (2003), Op. cit. p. 3

<sup>64</sup> J.-L. Bianco et J.-M. Sévérino (2001), Op.cit. pp. 60-61.

<sup>65</sup> Marlière, Philippe. « 1,2,3...4 scénarios de refondation du PS », *Le Monde*, 08.06.07 <http://jean-marcpasquet.rsfblog.org/archive/2007/06/09/1-2-3-4-sc%C3%A9narios-de-refondation-du-ps-selon-philippe-marli%C3%A8.html>

<sup>66</sup> Julliard, J. (2010), art. cit.

<sup>67</sup> Marcel Gauchet (2010), « L'Europe doit être le fer de lance d'une autre mondialisation », *Politiques*. 22/01/2010. <http://www.liberation.fr/politiques/0101614983-l-europe-doit-etre-le-fer-de-lance-d-une-autre-mondialisation>

## Conclusion

La crise de la social-démocratie en Europe est actuellement manifeste à la fois sur le plan électoral et sur le plan des critiques qui surgissent au sein même de cette famille politique. La déception de certains militants a même donné lieu à de nouvelles entités politiques plus radicales alors qu'une partie de ses adhérents ouvriers s'est tournée vers des partis plus populistes. De plus, la transformation profonde du capitalisme, l'ouverture des frontières et la constitution de blocs régionaux combinée à la transformation des sociétés nationales avec l'individualisation, la fragmentation sociale, la montée de la société civile et l'émergence de nouvelles valeurs suffisent pour comprendre que la social-démocratie telle qu'élaborée à la suite de la crise de 1930 et de la seconde guerre mondiale ne peut plus répondre aux attentes, sans un repositionnement et sans une refondation. Dans cette perspective, la crise actuelle de la social-démocratie n'est une crise pas comme les crises précédentes de la social-démocratie. Ainsi, la crise actuelle s'est manifestée à partir d'une longue période où la social-démocratie fut associée au pouvoir comme parti d'alternance. Ce faisant, elle a donc contribué aux grandes transformations dont certaines se sont faites dans le sens du néolibéralisme, au moins comme source hégémonique d'inspiration. Il est beaucoup plus difficile pour elle que par le passé de se présenter maintenant comme une alternative réelle. Elle rencontre également plus de difficulté que la droite pour se justifier. Cette dernière ne cherche qu'à remettre la machine en marche pour que ce soit comme avant. Pour être crédible et constituer une alternative, la social-démocratie doit quant à elle se renouveler en profondeur ou se refonder comme elle l'a fait dans le passé, mais dans une situation très différente et surtout moins propice.

Dans la perspective d'une refondation, nous avons moins tenté d'explicitier les transformations économiques et sociales (bien analysées ailleurs) que de voir, dans un premier temps, comment ses fondements étaient remis en question et, dans un deuxième temps, comment ils pouvaient être renouvelés, d'où quatre pistes de réflexion sur ce renouvellement. Revenons brièvement sur ces dernières pour recentrer le débat.

1) En ce qui concerne la base sociale qui faisait de la social-démocratie un parti de masse, l'avenir politique invite à penser une ouverture comparable à celle des partis de masse, mais avec un membership, des sympathisants et des militants beaucoup plus hétérogènes de même que des liens et des connivences avec les organisations collectives et des mouvements sociaux qui ne sauraient se limiter aux syndicats (ces derniers ayant encore une contribution spécifique à apporter). Sans devenir un parti attrape-tout ou un parti cartel, cela suppose une infrastructure plus importante de même qu'un investissement plus considérable dans la démocratisation du parti, outil privilégié pour construire un intérêt général à partir d'un membership, d'alliés et de partenaires plus hétérogènes qu'auparavant.

2) Les valeurs traditionnelles de la social-démocratie tiennent toujours le coup mais leur compréhension a fortement évolué et leurs interrelations se sont renforcées, sans oublier l'apparition de nouvelles valeurs. La déclaration de principes et les valeurs mises de l'avant sont relativement à jour (si l'on pense au parti socialiste français, par exemple), mais ce qui pose le plus problème, c'est le fait qu'elles ne sont pas suffisamment matérialisées dans des

interventions et une programmation conséquentes. Le fait que la social-démocratie soit un parti réformiste et non un parti révolutionnaire semble maintenant aller de soi. Cependant, il faut réaffirmer et même montrer que l'approche réformiste constitue actuellement une approche plus ambitieuse et plus difficile que l'approche révolutionnaire. Outre une programmation conséquente, l'approche réformiste n'interdit par un argumentaire qui soit à la fois fortement critique du présent et capable de vision à long terme. Dans cette visée, le développement durable est susceptible de fournir ce que certains appellent une utopie concrète, une vision répondant à la fois aux urgences mais aussi aux grands défis d'un avenir qui ne peut exister que dans le cadre planétaire.

3) De nouveaux compromis dans le cadre d'un nouveau contrat social pour des réformes pouvant mener à une grande transformation semblent désormais possibles, bien que cela ne va pas encore de soi. Les nouveaux compromis renvoient à la fois à de nouveaux acteurs et à de nouveaux enjeux et défis. À l'échelle nationale, la perte de centralité du mouvement ouvrier combinée à la montée de la société civile alors que les grandes entreprises demeurent fermées aux compromis laissent bien voir la nécessité d'un élargissement et d'un approfondissement de la démocratie, seule capable de construire des passerelles entre les composantes de la société civile et de contribuer à la consolidation d'un nouveau paradigme sociétal favorable à la social-démocratie. À l'échelle européenne, on se doit d'identifier également la nécessité de compromis entre des pays qui sont par ailleurs de plus en plus contrastés. Enfin, les nouveaux objets de compromis sociaux ne trouvent leur cohérence que dans le cadre de l'approche en termes de développement durable. Sous cet angle, il est possible d'entrevoir des compromis gagnants/gagnant pour vaincre des situations de laisser-faire qui finissent par rendre toutes les parties prenantes perdantes, y compris de nombreuses grandes entreprises.

4) L'articulation des échelons nationaux et de l'échelon mondial, principalement européen, demeure également incontournable. Dans la mesure où la social-démocratie vise à prendre en charge les problèmes du XXI<sup>e</sup> siècle, elle se doit de mettre de l'avant une mondialisation maîtrisée et d'agir simultanément à diverses échelles. Mais comme la mondialisation se construit à partir de blocs régionaux, l'avenir de la social-démocratie passe nécessairement par une Europe où développement économique et développement social s'arriment dans la perspective du développement durable. L'échec de l'Europe serait aussi l'échec de la social-démocratie, y compris dans chacun des pays. Les partis socialistes des divers pays européens sont appelés à travailler ensemble et rendre possible des compromis entre des entités nationales de plus en plus contrastées. En même temps, dans bien des domaines, il leur est possible dès maintenant de développer des stratégies qui vont dans le sens d'une refondation de la social-démocratie, soit de consolider et d'élargir la base sociale du parti, ce qui passe par sa démocratisation, de renouveler les principes et de proposer une vision faisant place à l'utopie concrète, soit une critiques sophistiquées du capitalisme et la proposition de réformes transformatrices s'inscrivant dans le long terme.